

La liste de maintenance de l'AFC

En 2017, nous avons comme objectif de mettre en place une liste de maintenance des espèces de cichlidés maintenues par les membres de l'AFC. Afin d'établir cette première liste (2016-2017), nous avons lancé la récolte d'information auprès des adhérents par l'intermédiaire des responsables de région. Cette démarche, longue et fastidieuse, est dépendante de nombreux facteurs. Malgré les difficultés, nous avons lancé la publication d'une première partie de cette liste dans la revue d'octobre. Pour ne léser personne, nous publions la fin de cette liste ce mois-ci.

Malgré la diversité des formats utilisés, la gestion des synonymes des noms d'espèces, les nombreuses appellations commerciales, les

fautes d'orthographe inévitables et d'autres raisons comme la diversité de l'enthousiasme vis-à-vis de cette démarche, font que le travail nécessaire pour finaliser cette liste est très important et nécessite des améliorations dans la démarche.

La liste publiée est présentée avec finalement assez peu de corrections. Elle comporte donc des redondances et très probablement des erreurs. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser. Mais il est indispensable pour nous de valoriser le travail des responsables de régions et des membres qui ont bien voulu initier cette démarche. De même, les informations présentes sur le forum par exemple, ainsi que celles qui n'ont pas été transmises, ne seront, de fait, pas dans cette liste. La référence qui

est utilisée pour les corrections, car il en faut une, est :

Eschmeyer, W. N., R. Fricke, and R. van der Laan (eds). CATALOG OF FISHES: GENERA, SPECIES, REFERENCES. <http://researcharchive.calacademy.org/research/ichthyology/catalog/fishcatmain.asp>). Electronic version accessed 22/12/2017.

Loin de nous décourager, cette expérience nous amène à revoir et à affiner notre méthode :

- Tout d'abord, nous accueillons au sein du bureau de l'Assemblée Générale d'octobre 2017, Laurent Legendre, qui est en charge de la conservation et de la liste de maintenance. Vous pouvez le contacter (laurent.legendre@francecichlid.com) pour vos questions et remarques constructives sur ces sujets.
- Il est apparu qu'un format très normalisé était primordial dans la récolte des informations. Cela est totalement indispensable pour limiter le travail de réécriture de chaque ligne par la suite, mais aussi pour obtenir l'ensemble des informations qui caractérisent les espèces. Nous avons donc mis en place un document unique qui sera diffusé par les différents

médias de l'AFC (la revue, le site et le forum). Ce document simple est accompagné d'un document méthodologique pour l'aide au remplissage, afin de faciliter son utilisation au maximum. Ce document **Fiche d'enregistrement-Liste de maintenance AFC 2017-2018** met en place le format « GevL » (Genre, espèce, variété, Localité).

- De plus, une liste de maintenance n'est intéressante que si elle est mise à jour de manière régulière. Nous partons sur une mise à jour annuelle. Cela nécessitera donc de vous solliciter régulièrement, à la même date pour la mise à jour de votre liste. Cela sera fait annuellement au mois d'avril, sur les divers médias de l'association. Conservez donc une copie de vos documents, qu'il suffira de mettre à jour pour l'année suivante. Le site et le forum seront là pour vous permettre d'accéder à ces documents tout au long de l'année.
- Vous avez deux solutions pour faire remonter votre liste de maintenance : (merci de ne pas faire les deux pour éviter les redondances !)

- Tout d'abord, passer par le responsable de région qui est l'interlocuteur local principal chargé de récolter les listes des membres sous forme papier, ou par email. Il est aussi le maillon indispensable de la chaîne, qui doit pouvoir expliquer l'intérêt d'une telle démarche pour l'association aux membres de sa région et ne pas oublier de transmettre au bureau les listes régionales en temps et en heure.
- Au cas où il n'y a pas de responsable de région ou quelles qu'en soient les raisons, un membre souhaite participer sans passer par son responsable de région, il pourra le faire grâce aux documents disponibles sur les médias de l'association. Les adresses pour l'envoi en courrier papier ou en email sont laurent.legendre@francecichlid.com ou 9, résidence de Villebon – 13, avenue du Général de Gaulle 91140 Villebon sur Yvette.
- La dimension de la liste et le travail que cela représente oblige à un découpage, au minimum par biotopes ou de zones géographiques. Les responsables biotopes ou de zones géographiques seront donc aussi sollicités pour les indispensables relectures, corrections de nom d'espèce, localité... et pour la mise à jour annuelle, qui consistera à entrer les nouvelles espèces ou les nouveaux numéros AFC dans la liste.
- La publication, au mois d'octobre, sera annuelle et affichée sur la partie réservée aux membres du forum. Sur le site internet, une partie privée existe déjà. Son accès est à demander à l'administrateur.
- Pour les réfractaires à cette démarche, nous vous proposons un mode « confidentialité ». Il consiste à cocher la case « Anonymat » du document de votre liste, et votre numéro AFC n'apparaîtra pas dans la liste. Il sera remplacé par un compteur du nombre de personnes anonymes possédant l'espèce en question.
- Pour aller plus loin encore, nous vous proposons via la **Fiche de demande de suivi de conservation AFC 2017-2018**, de mettre en avant une espèce, souche, variété ou localité que

vous possédez et que vous savez rare, ou bien en danger dans le milieu naturel. Cette espèce/souche doit avoir un historique suffisamment clair et détaillé pour être validée par au moins trois personnes du Comité de Conservation de l'AFC. L'intérêt ici est de mettre en place une politique spécifique de conservation pour certaines espèces ou souches, afin d'en développer la maintenance au sein de l'association et en dehors. Le mode de fonctionnement de cette partie est encore en phase de mise en place.

un système plus ergonomique directement sur le site AFC.

Nous comptons sur vous pour nous aider à mettre en place ce système. L'évolution de l'association est en cours, la conservation de nos espèces est un nouveau pilier de développement de notre action. Cela assurera notre visibilité et fera passer nos objectifs de la « consommation classique » à la « conservation active ». Vous pouvez contacter les membres du bureau et en particulier Laurent, pour discuter de ces aspects. En vous remerciant pour toute l'aide que vous pourrez nous apporter.

Pour une seconde étape, nous étudions actuellement les possibilités de développer

Aquariophilement vôtre !
Le bureau de l'AFC.



Paretroplus maculatus, une espèce endémique de Madagascar considérée comme en danger critique d'extinction sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN et non retrouvée dans son habitat naturel depuis 2011, à conserver précieusement en aquarium. (Photo M. Negrini)